

AVIS D'IMPÔT 2019

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

La somme que vous devez payer est supérieure à 300 €. Vous devez la régler par paiement en ligne ou par prélèvement.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
TRES. ARZACQ-MORLANNE
PL DU MARCADIEU BP 12
64410 ARZACQ-ARRAZIGUET

1085-015079-0002

eco'pli 13 VITROLLES PIC 18.09.19 C10202
MME CORDELIER JEANNE IRMA
CHEZ MME DUPARC CHANTAL
140 RTE DE PIMBO
40320 LAURET

1085-015079-1-1-04-015079

*Donné au notaire
le 26 Sept.*

Vos références

Numéro fiscal (C) : 08 82 676 398 037
Référence de l'avis : 19 64 4335499 32

Numéro de propriétaire : 457 P00025R

Débiteur(s) légal(aux) :
PROP/INDIVIS 0550 MBW2W3
MME PAPE JEANNE

M SUCCESSION MBV7T8
CORDELIER JEAN

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 12/08/2019
Date de mise en recouvrement : 31/08/2019

Votre situation

MONTANT À PAYER

Au plus tard le 15/10/2019

869,00 €

Vous pouvez adhérer au prélèvement en renvoyant le talon d'adhésion ci-dessous au centre d'encaissement mentionné à l'aide de l'enveloppe retour jointe avant le 15/10/2019. Votre prélèvement sera effectué dès réception.

ATTENTION : SI VOS COORDONNÉES BANCAIRES NE SONT PAS MENTIONNÉES SOUS LE CADRE SIGNATURE OU EN CAS DE MODIFICATION, JOIGNEZ UN RIB.

Partie à détacher suivant les pointillés

Pour payer par smartphone ou tablette, flashez ce code avec l'application « Impôts.gouv »



Mandat de prélèvement SEPA récurrent : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la DGFIP à envoyer des instructions à votre banque pour débits votre compte, et votre banque à débits votre compte conformément aux instructions de la DGFIP. Vous conservez le droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits continuent le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA récurrent. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU

SIGNATURE

MME CORDELIER JEANNE IRMA
CHEZ MME DUPARC CHANTAL
140 RTE DE PIMBO
40320 LAURET

ADHÉSION AU PRÉLÈVEMENT

DGFIP ICS : FR46ZZ005002 TAXES FONCIERES
19 64 4335499 32 R 221 2019 64005 15/10/2019 Montant : 869,00 €

CENTRE D' ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
TSA 59071
35907 RENNES CEDEX 9

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Voir explications à la rubrique « Comment payer vos taxes foncières ? »